



La victoire de Force Ouvrière confirmée par la justice !



VILLEPINTE, LE 06 FEVRIER 2023

APRES PRESQUE DEUX MOIS DE BATAILLE JURIDIQUE CONTRE LA DIRECTION DU CDEF 93,

suite à l'annulation du résultat de l'élection professionnelle du
Comité Social d'Etablissement du 8 décembre 2022,

LES JUGES DES REFERES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL N'ONT PAS ETE DUPES !

POUR RAPPEL, tandis que FO est sortie gagnante des urnes le 8 décembre 2022 avec
66 % DE REPRESENTATIVITE et 7 SIEGES / 10 au Comité Social d'Etablissement,
la CGT du CDEF a déposé un recours gracieux le 13 décembre 2022,
validé par la Direction du CDEF le 16 décembre 2022,
amenant à l'annulation du résultat de l'élection CSE du 8 décembre 2022 et à
l'ORGANISATION D'UNE NOUVELLE ELECTION le 9 FEVRIER 2023.

Le 4 janvier 2023, la Direction du CDEF a prévenu le syndicat FO de cette élection
et le dépôt de la nouvelle liste CSE au 9 janvier 2023 maximum.

4 JOURS SEULEMENT pour que les 20 candidats FO au CSE remplissent et signent
leurs déclarations de candidature pour cette nouvelle élection du 9 février 2023 !

CELA EST SANS COMPTER LE NOUVEAU TRAITEMENT DE FAVEUR ACCORDE A LA CGT PAR LA DIRECTION DU CDEF 93 !

En effet, la Direction du CDEF a considéré la **LISTE CGT RECEVABLE** pour l'élection
CSE du 9 février 2023, or cette organisation syndicale n'a déposé
AUCUNE déclaration de candidature pour cette nouvelle élection

ALORS QUE LA REGLEMENTATION L'IMPOSE.

Lorsque FO a demandé à vérifier les candidatures déposées par la CGT,
la Direction générale a justifié ne pas avoir de nouvelles candidatures, considérant
que celles transmises pour l'élection du 8 décembre 2022 **restaient valables**.

CHERCHEZ L'ERREUR, ALORS QUE L'ELECTION DU 8 DECEMBRE 2022 A ETE ANNULEE, LA COLLUSION ENTRE LA DIRECTION ET LA CGT N'EST PLUS A DEMONTRER !

Syndicat FORCE OUVRIERE du C.D.E.F. 93

Avenue du président Coty 93420 Villepinte - Portable : 06.09.64.18.62 - Fax : 01.41.51.16.09

Mail : forceouvrierecdef@gmail.com - Site : <http://forceouvrierecdef93.e-monsite.com/>

Grâce au **SOUTIEN** et la **CONFIANCE DES AGENTS DU CDEF** envers notre **ORGANISATION SYNDICALE LIBRE et INDEPENDANTE DE TOUT POUVOIR POLITIQUE ET PATRONAL** ainsi que celui de la **JUSTICE** qui ne s'y est pas trompée, **FO RESSORT PLUS FORTE, PRETE A MENER TOUS LES COMBATS !**

Le 24 janvier 2023, une première audience s'est tenue, au Tribunal Administratif de Montreuil, devant le juge des référés. Après les plaidoiries des avocats respectifs de FO et de la Direction du CDEF et, au regard des éléments transmis par FORCE OUVRIERE, le juge des référés a décidé de ne pas délibérer sur cette audience mais d'en convoquer une nouvelle, 6 jours plus tard.

Le 30 janvier 2023, une seconde audience s'est donc tenue mais, sous forme collégiale, ce qui demeure extrêmement rare dans un jugement en référé.

Les **3 JUGES** ont pris le temps d'écouter chaque plaidoirie et ont même proposé à la CGT, qui a assisté aux audiences, de présenter leurs observations s'ils le souhaitaient.

**LE 2 FEVRIER 2023, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF A
DONNER RAISON A FORCE OUVRIERE
EN SUSPENDANT LA DECISION D'ANNULATION DE L'ELECTION CSE
DU 8 DECEMBRE 2022
ET CONFIRMANT AINSI LA VICTOIRE DE FO !**

**CE RETARD NE DOIT NEANMOINS PAS NOUS FAIRE OUBLIER CE QUI EST
IMPORTANT ET URGENT : dégradation des conditions de travail,
souffrance du personnel, fonctionnement chaotique du CDEF...**

**C'EST POURQUOI, NOUS INVITONS L'ENSEMBLE DES PERSONNELS A UNE
REUNION D'INFORMATION SYNDICALE :**



LE JEUDI 9 FEVRIER 2023

DE 10H00 A 13H00

SALLE BLANCHE

MOBILISONS-NOUS NOMBREUX !

Dans le respect de l'article 6 du Décret du 19 mars 1986 relatif à l'exercice du droit syndical dans les établissements de la Fonction Publique Hospitalière, nous rappelons que tout agent hospitalier souhaitant participer à l'une des réunions d'informations doit présenter une demande d'autorisation spéciale d'absence **AU MOINS TROIS JOURS AVANT LA DATE PREVUE POUR CETTE REUNION.**

